

Grégoire COCHETEL

Journée de formation syndicale SNUipp 40 et 64 janvier 2021

AESH en 2021 : de qui parle-t-on?

- Des représentations
- ▶ Une histoire
- Des attentes
- Des personnes et des personnels
- ▶ Une ambition pour l'Ecole

Des représentations



L'histoire d'une fonction

```
1985 : AIS
1999 : Mesures Handiscol
2003 : support AED ; missions AVS-i ; fonction AVS-co
2005 : contrats aidés, aseh
2009 : ...
2012 : distinction aide individuelle / aide mutualisée
2013 : piste AJH...
2014 : AESH
2016 : Diplôme d'état AES spécialité 3
2017 : Missions des personnels chargés de l'accompagnement
2019 : Renforcement de l'« appartenance à la communauté éducative »
2020 : Missions de l'AESH référent
```

Des attentes institutionnelles

- circulaires MEN n°2003-092 et 093 du 11 juin 2003 (abrogées)
- décret n°2012-903 du 23 juillet 2012
- décret n°2014-724 du 27 juin 2014 et <u>circulaire MEN n°2014-083</u> <u>du 08 juillet 2014</u>
- décret n°2016-74 du 29 janvier 2016
- <u>circulaire MENESR n°2017-084 du 3 mai 2017</u>
- circulaire MEN n°2019-090 du 5 juin 2019
- arrêté MEN AESH référents 20 juillet 2020

Ce qui attend l'AESH

- ▶ Une **relation** à construire avec un enfant, avec un.e enseignant.e
- ▶ Un travail d'accompagnement :
 - dans les actes de sa vie quotidienne,
 - dans les activités d'apprentissages scolaires proposées et dans l'assistance méthodologique à l'élève,
 - dans les situations visant à améliorer sa participation sociale et sa vie relationnelle
- Un travail de collaboration et de communication visant la réussite du projet élaboré pour l'élève

Ce qui attend l'accompagnant.

Une relation à construire avec un enfant / élève :

- non choisie ou rarement
- asymétrique : établie entre un adulte et un enfant
- non égalitaire : l'accompagnant est second
- contractualisée
- circonstancielle
- temporaire
- mobilisant deux personnes (au moins) à la fois

Ce qui attend l'accompagnante

Cette relation est inhabituelle à l'école car elle est :

- étroite, et s'impose dans l'intimité de l'enfant, une zone traditionnellement investie par la famille
- souvent avec un contact physique, voire psychique
- d'un genre récent, avec la présence d'un autre adulte (de référence ?) dans la classe, pour tout le monde.

Accompagner n'est pas, ne peut pas être un acte neutre.

Ce qui attend l'enseignant.e

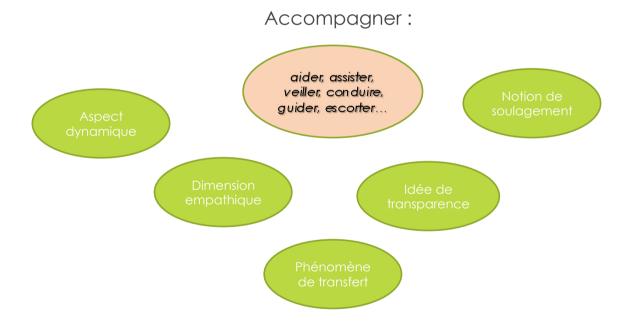
- ▶ Une **relation** à construire avec l'AESH
- ▶ Une **collaboration** à installer
- ▶ Un travail d'accompagnement auprès de l'élève
- Un travail de communication visant la réussite du projet élaboré pour l'élève.

Des attentes et des enjeux

Accompagner,

c'est se joindre à quelqu'un, aller là où va cet autre, sans prendre sa place, sans savoir s'il y arrivera, en même temps que lui...

Des attentes et des enjeux



Des attentes et des enjeux

Accompagner, c'est rechercher un équilibre entre ...

don et contrat
unité et diversité
altération et altérité
dépendance et autonomie
individuel et collectif
particulier et général

• •

Les AESH: de nouveaux professionnels de l'Éducation nationale...

- un métier à (finir de)construire
- une professionnalité à reconnaître
- des obstacles à lever
- une collaboration à construire et à entretenir

Des gestes professionnels spécifiques chez l'AESH ?

- Qu'en dit la recherche ?
- ▶ Témoignage d'un travail personnel de recherche (2011) :
 - ▶ Repérage de postures d'observation, de réflexion, de distanciation, d'intervention, d'inconfort
 - ▶ Repérage principalement de gestes d'étayage et d'atmosphère (gestes d'ajustement selon Dominique Bucheton); de gestes d'impuissance également.
 - ▶ Identification de quelques gestes possiblement spécifiques :
 - La proximité physique avec l'élève
 - La nature des échanges verbaux avec l'élève
 - Les paroles d'aide
 - Le regard porté sur le travail de l'élève et de la classe
 - ▶ La position d'accompagnant hors de la classe

Des gestes professionnels spécifiques chez l'AESH ?

L'AESH, un.e professionnel.le, qui ...

- rassure, en apportant une garantie d'accueil et de sécurité pour l'élève, dans les actes de la vie quotidienne à l'école
- assure une fonction de relais entre l'enseignant et l'élève / l'élève et l'enseignant, dans les activités d'apprentissages scolaires proposées et dans l'assistance méthodologique
- apporte une aide particulière à la vie relationnelle de l'élève, dans les situations visant à activer sa participation sociale.

Des obstacles à lever

► Tout élève en situation de handicap n'a pas nécessairement besoin d'une aide humaine supplémentaire :

Une réponse « simple et facile »...

Rapport sur l'évaluation de l'aide humaine aux élèves handicapés, été 2018

Un droit certes, mais pas une condition :

« La présence d'un personnel chargé de l'accompagnement n'est ni un préalable ni une condition à la scolarisation de l'élève. »

Circulaire MENESR n°2017-084 du 3 mai 2017

Une collaboration à construire

- Une représentation du « métier » d'AESH à dépasser :
 - ► Collègue ? Invitée ? Collaboratrice ? Autre adulte de référence ?...
 - ▶ Une accompagnante...
- Travailler en équipe, en binôme...
- ► En partenariat ? En coopération ? En collaboration ?

Trouver un équilibre au sein du binôme... éviter tout déséquilibre :

Cf les travaux de Marie Toullec-Théry

- ▶ Ne pas faire écran entre l'élève et la situation collective
- Ne pas être dans des formes de surplombance de l'un par rapport à l'autre
- ▶ Ne pas présenter une symétrie des places et des actions
- Ne pas montrer une complémentarité qui se traduirait par une partition des rôles.

- Accueillir l'accompagnant.e
- Connaître les missions et rôles de chacun
- Apprendre à se connaître (relation non choisie)
- Repérer et choisir de traiter une préoccupation professionnelle partagée comme par exemple, régler les questions de responsabilité et d'autorité dans la classe.

Autres « objets de travail » pour le binôme enseignant-AESH

- ▶ Ce que peut dire l'AESH aux parents en l'absence de l'enseignant
- Le travail en autonomie d'un élève accompagné, en l'absence de l'accompagnant
- La préparation des temps d'inclusion en classe ordinaire pour un élève inscrit dans un dispositif ULIS
- ▶ La gestion d'une « crise » par l'AESH à l'extérieur de la classe

..

D'autres « bonnes » attitudes :

- Reconnaître l'enseignant comme le garant du système didactique : du « soliste » qu'il était, au « chef d'orchestre » qu'il est devenu
- Placer le projet, le devenir de l'élève, plutôt que l'élève au centre des pratiques de chacun (cf travaux de Serge Ebersold)
- Etudier ensemble la mise en œuvre effective des attentes du PPS quant au rôle de l'AFSH.

D'autres « bonnes » attitudes :

- Coordonner les relations du binôme enseignant AESH avec les autres enseignants, avec les autres élèves, avec les parents et avec les autres partenaires du PPS
- S'approprier et faire circuler les outils (livrets et guide) proposés par le ministère depuis 2019
- Prendre du recul ensemble : pour relativiser un échec, pour partager ses difficultés comme ses réussites, pour faire le point.

Quelques outils pour cette bonne collaboration:

- (Se) former les uns et les autres ; participer à des formations croisées
- Partager des écrits ; mettre en œuvre un cahier ...
 - ... de bord pour savoir « qui fait quoi »
 - ... de liaison
 - ... de réussites
 - ... d'observations

pour garder traces de cette collaboration.

Quelques outils pour cette bonne collaboration:

- S'accorder sur des outils d'évaluation de l'accompagnement :
 - Exemple: outil d'observation à renseigner en vue de la réunion de l'ESS
- S'appuyer sur ce qui peut être proposé dans le cadre d'un PIAL.

Une priorité:

Prendre du temps
pour que s'établisse
une relation
entre l'enseignant, l'AESH et l'élève
dans la classe.

Vers une véritable coopération entre l'enseignant.e et l'AESH...

Un métier à (finir de) construire

Merci de votre attention et bonne continuation!

